RAPPORT ACTIVITÉ 2020

CRÉDIT MUNICIPAL
NANTES TOURS ANGERS RENNES
RESPONSABLE & SOLIDAIRE

SOMMAIRE

1) ÉDITO 5

2) COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE 6

3) ORGANIGRAMME 7

4) NOTRE ZONE D'INFLUENCE 8

5) NOS MÉTIERS 9

6) CHIFFRES CLÉS 2020 12

7) INDICATEURS STRATÉGIQUES 13

8) LE RAPPORT DE GESTION 14

9) LES ÉTATS FINANCIERS 30

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES EN 2020

PRÊT SUR GAGE

91 %
des objets déposés sont des bijoux

Le prêt moyen est de **816 €**

91%
de nos clients remboursent leur prêt et récupèrent leur bien

La durée moyenne d'un contrat est de **11 mois**

LA VENTE AUX ENCHÈRES

13 ventes
aux enchères ont été organisées

—

Pour 977 contrats vendus
(8,46 % de l'encours total).

L'ÉPARGNE SOLIDAIRE

10 292,17 €

—

La somme que nos épargnants ont reversée à nos partenaires.

LE MICROCRÉDIT

498 microcrédits
ont été souscrits.

—

1 441 473 €
ont été prêtés.

—

En moyenne
2 895 € par prêt.

ÉDITO

«Crédit Municipal, service essentiel»

Le Crédit Municipal a été fortement impacté en 2020 par la crise sanitaire. Identifié dès le 1er confinement comme un service essentiel, nos agences sont restées ouvertes toute l'année.

Les équipes du Crédit Municipal ont répondu présent et nous souhaitons – Pascal Bolo et moi-même - les remercier vivement pour leur implication et leur professionnalisme afin d'assurer le maintien de nos services dans ce contexte.

Nous avons également pris part aux actions entreprises par la ville de Nantes vis-à-vis des particuliers et des associations en difficultés avec, notamment, la mise en place de prêts à taux zéro sur le microcrédit et les prêts aux associations.

Notre activité a été très réduite en mars-avril puis a repris progressivement. Nous avons constaté un phénomène de remboursement des prêts sur gage et une baisse dans la souscription de nouveaux prêts jusqu'en novembre. Nos encours de prêts sont en recul et l'impact sur notre résultat 2020 est fort.

A moyen terme, cela impacte un modèle économique déjà en tension. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris une remise à plat de la stratégie, avec la nouvelle gouvernance, dès le mois de septembre. Cette nouvelle stratégie 2021-2023 a été validée le 15 décembre. Nous y réaffirmons la volonté d'agir et nous nous inscrivons dans le temps long en mobilisant nos fonds propres.

Car à n'en pas douter, nos territoires ont besoin de solidarité, d'accompagnement des publics en situation de fragilité économique et d'outils pour financer les transitions écologiques et sociales. Le Crédit Municipal, établissement public de crédit à vocation sociale, contribue à ces objectifs. Il le fera encore davantage demain, c'est un « service essentiel ».

Le Directeur Général,

Jean-François Pilet,

Le Vice-Président,

Pascal Bolo

COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2020

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Jean-François Pilet : Directeur général

Mélanie Savelli, second Dirigeant effectif

Laurent Daupley, 2d Dirigeant effectif, Directeur Général du C. Municipal Rouen (fin mandat 31/03/2021)

Conseil d'orientation et de surveillance (COS)

Johanna Rolland : Présidente, Maire de Nantes

Pascal Bolo : Vice-président, 1er Adjoint au Maire de Nantes

Membres élus :

Abbassia Hakem, Adjointe au Maire de Nantes

Mahaut Bertu, Adjointe au Maire de Nantes

Marie-Annick Benâtre, Adjointe au Maire de Nantes

Mahel Coppey, Conseillère municipale de Nantes

Marie Vitoux, Conseillère municipale de Nantes

Julien Bainvel, Conseiller municipal de Nantes

Membres nommés :

André Bernard, ancien Expert-comptable

Michèle Guillossou, Ancienne directrice générale de la SAEML La Folle Journée

Christiane Coudrier, Ancienne directrice du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes

Patrick Forgeau, Ancien directeur général du Crédit Municipal de Nantes

Catherine Boucher, Ancienne Directrice du réseau de la Banque de France en Ile de France

Gérard Le Maulf, Ancien dirigeant du Crédit Mutuel

Maurice Bourrigaud, Directeur Général, Dirigeant effectif de la BPGO

Commissaire aux comptes :

RSM Ouest, Jean-Michel Picaud, Associé & Président de RSM France

Commissaires-priseurs Judiciaires :

Nantes, Maîtres Couton et Veyrac

Tours, Maître Jabot

Angers, Maître De La Perraudière

Rennes, Maîtres Gauducheau et Jézéquel

ORGANIGRAMME
Au 01/04/2021

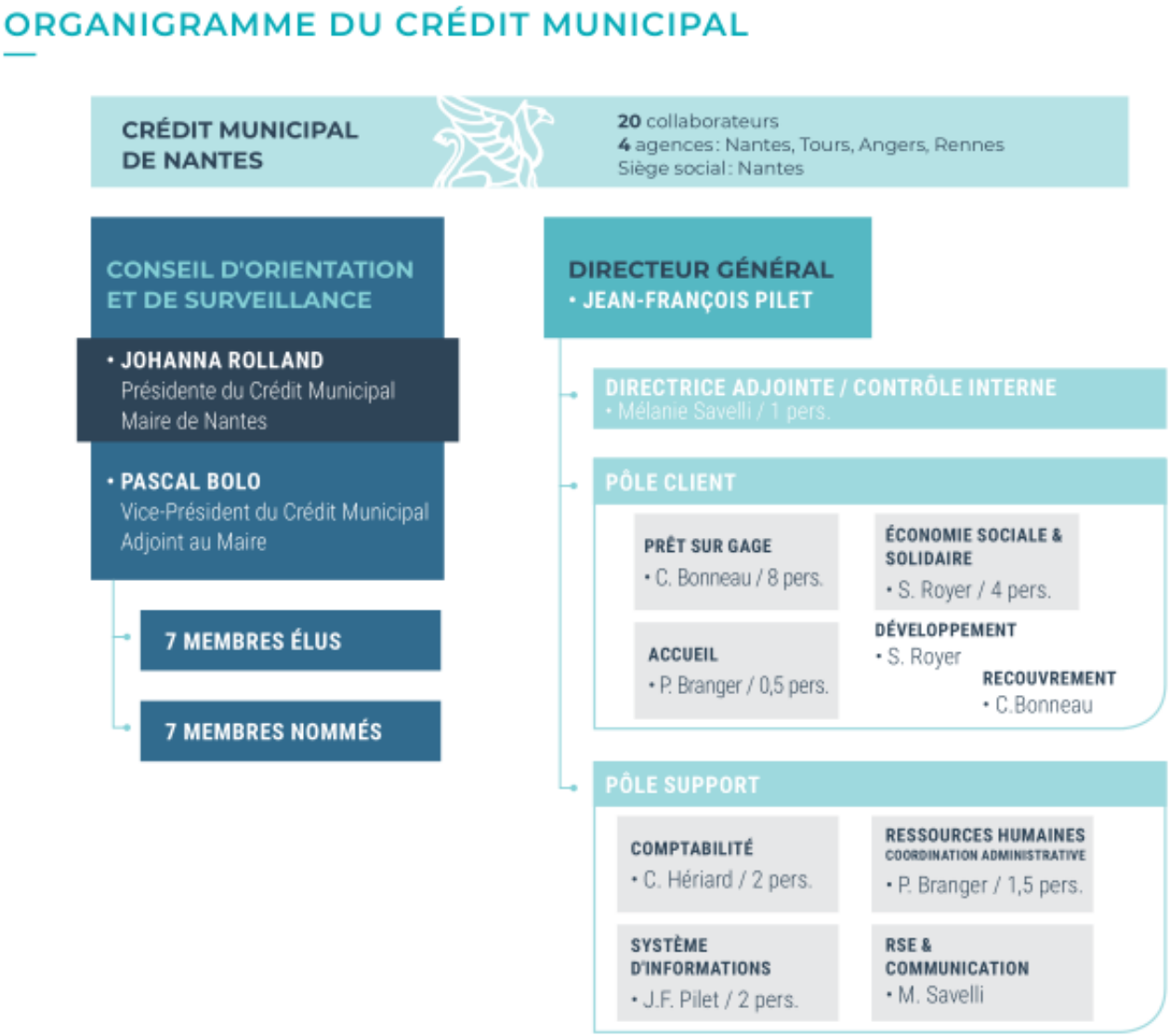

La nomination de Mme SAVELLI en tant que Directrice Adjointe (Dirigeant effectif) est intervenue le 25 janvier 2021.

NOTRE ZONE D'INFLUENCE

La zone d'influence s'étend sur les régions des Pays de la Loire, de Bretagne, ainsi que les départements de Charente- maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de l'Indre et Loire.

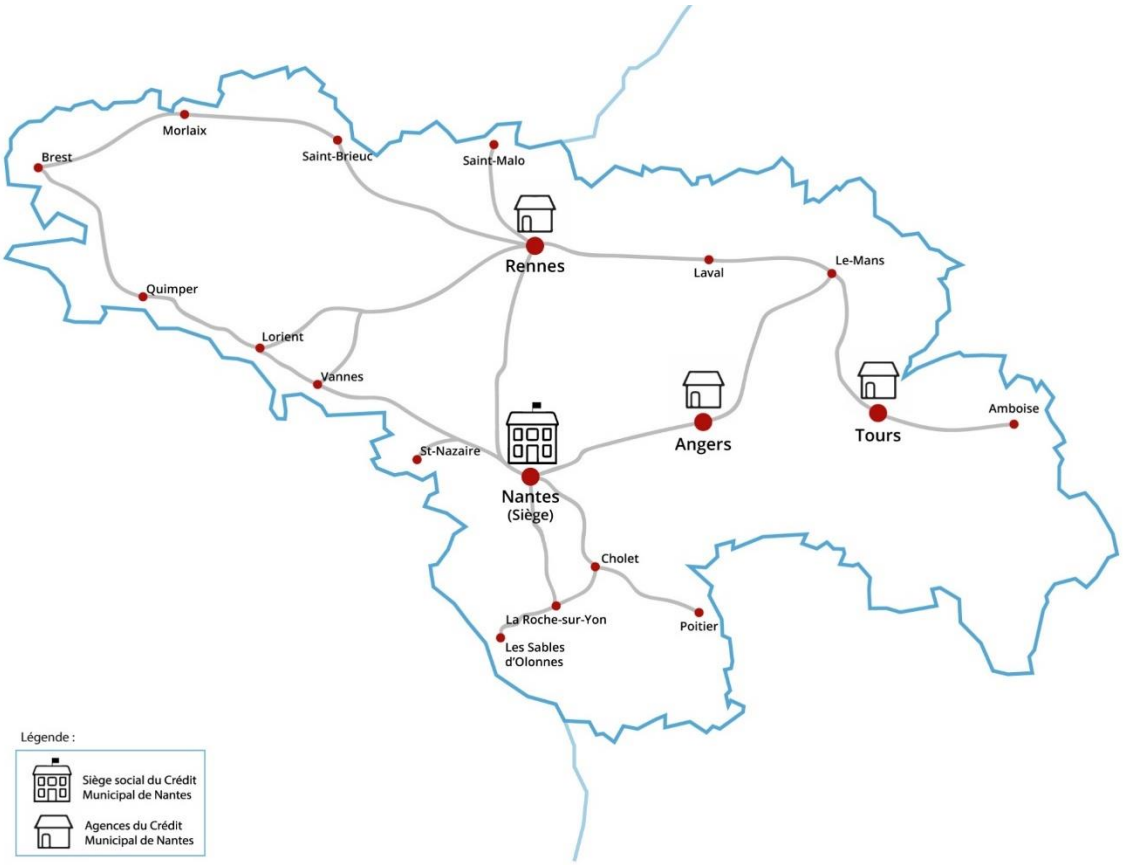

La vocation interrégionale du Crédit Municipal de Nantes s'est affirmée au cours des dernières années, dépassant la métropole Nantes Saint-Nazaire et la région des Pays de la Loire pour couvrir aujourd'hui une large partie du grand Ouest, de la Bretagne au Poitou-Charentes en passant par le Val de Loire. Notons que notre installation à Rennes début 2019, nous emmène naturellement à renforcer notre activité sur l'ensemble de la Bretagne en prêt sur gage et en micro-crédit.

Les agences de Tours et d'Angers sont ancrées sur leurs zones d'influence, on note une activité globalement stable sur les deux dernières années. Rennes est en plein développement, il est plus rapide que nos prévisions.
Le Crédit Municipal de Nantes s'engage sur de nouveaux partenariats en répondant aux besoins de nombreuses villes, notamment en matière de micro-crédits grâce aux partenariats avec les caisses de Crédit Municipal de Bordeaux et Strasbourg.

NOS MÉTIERS

LE PRÊT SUR GAGE

C'est l'activité historique du Crédit Municipal de Nantes. C'est un service social de proximité pour les citoyens qui traversent des difficultés financières ponctuelles. Son fonctionnement est simple et rapide.

Qu'est-ce que c'est ?
Une formule astucieuse pour éviter un découvert, financer un projet ou obtenir rapidement des liquidités. Cela consiste à déposer en gage des objets de valeur. En échange de ce dépôt, vous bénéficiez immédiatement d'un prêt déterminé par la valeur du bien.

LA VENTE AUX ENCHÈRES

Les ventes aux enchères du Crédit Municipal de Nantes et de ses agences sont des rendez-vous privilégiés où se côtoient amateurs et collectionneurs de bijoux, d'argenterie et d'objets d'art.

Qu'est-ce que c'est ?
En assistant à nos ventes sur Nantes, Tours, Angers ou Rennes vous aurez la possibilité de vibrer au rythme des enchères et, qui sait, d'acquérir l'objet de vos rêves. Le Crédit Municipal vous propose également la vente en ligne. C'est-à-dire que vous pouvez participer aux enchères en direct devant votre ordinateur, tablette ou smartphone (sur le site www.interencheres.com).

LA GARDE D'OBJET

Pour protéger vos objets de valeur pour la durée de vos vacances, d'une absence ou tout simplement pour mettre à l'abri vos bijoux, votre argenterie ou tout autre objet, faites appel au Crédit Municipal de Nantes.

Qu'est-ce que c'est ?
Vos objets de valeur en sécurité, une démarche facile, une avance pour les vacances.

LA VENTE VOLONTAIRE

Vous souhaitez vendre un bijou ou de l'argenterie dans les meilleures conditions ? Le Crédit Municipal peut être votre interlocuteur privilégié. Il suffit de contracter un prêt sur gage et de signer une réquisition de vente.

Qu'est-ce que c'est ?
Un financement immédiat, des conditions de ventes optimales, des frais réduits, un paiement rapide, des procédures simplifiées.

NOS OFFRES DE PRÊTS

Le Crédit Municipal de Nantes propose **aux particuliers** plusieurs types de prêts :

- **Le micro-crédit personnel accompagné**

Ce crédit facilite l'insertion ou le retour à l'emploi. Il peut financer de la mobilité, de la rénovation énergétique, des dettes de loyer. Il est toujours délivré en accord avec un travailleur social qui accompagne le bénéficiaire.

- **Le prêt personnel**

Le Crédit Municipal de Nantes, via son partenaire le Crédit Municipal d'Avignon, vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vous propose des prêts adaptés à vos attentes.

- **Le rachat de crédit**

En partenariat avec le Crédit Municipal d'Avignon, le Crédit Municipal de Nantes vous propose de racheter l'ensemble de vos crédits afin de faire baisser fortement vos mensualités.

Le Crédit Municipal de Nantes propose **aux candidats aux élections** :

- **Le prêt « Marianne »**

Destiné au financement de campagnes électorales dans le cadre fixé par l'article L.52-11 du Code électoral. Il s'adresse aux candidats aux élections politiques locales et aux élections législatives et sénatoriales.

Le Crédit Municipal de Nantes propose **aux associations et aux établissements publics** 2 types de prêts :

- **Prêt de trésorerie dans l'attente du versement d'une subvention** :

Il s'agit d'un prêt relais qui permet aux associations de faire face aux difficultés de trésorerie qui peuvent apparaître dans la période qui précède le versement d'une subvention. Ce prêt est attribué sur la base d'une subvention accordée, mais non versée, par une collectivité territoriale, l'Etat ou les instances européennes. Il peut couvrir au maximum 80 % de la subvention (ou maximum 50% pour les subventions de l'Union Européenne),

- **Prêt à l'investissement ou de trésorerie** :

Il est destiné aux associations qui doivent faire face à un investissement ou qui rencontrent un besoin en fonds de roulement. Ce prêt est proposé en partenariat avec France Active Pays de la Loire.

L'ÉPARGNE SOLIDAIRE

Acteur de la finance solidaire, le Crédit Municipal de Nantes propose depuis 2013 le livret d'épargne et le compte d'épargne solidaire. Le capital déposé est directement affecté à l'action solidaire du Crédit Municipal de Nantes. Vous pouvez faire don de tout ou partie de vos intérêts à un de nos partenaires.

Pour les particuliers :

- **Le Livret d'Épargne Solidaire (LES)**

Dépôt minimum de 15 €. La durée de ce placement est illimitée. Vous pouvez placer jusqu'à 100 000 €. Lorsque vous donnez les intérêts dégagés, vous participez à un soutien solidaire.

- **Le Compte d'Épargne Solidaire (CES)**

Dépôt minimum de 5 000 €. La durée de ce placement est de 18,24 ou 36 mois. Vous pouvez placer jusqu'à 100 000 €.

- **Le Livret de Micro Épargne Accompagné (LMEA)**

Expérimentation lancée en janvier 2018, le livret de micro épargne permet aux personnes en difficulté financière de bénéficier d'un outil adapté à leurs besoins. L'accompagnement social est requis comme pour un micro-crédit, le montant est plafonné à 3 000€ et le taux est de 1.25%. L'objectif final reste l'inclusion bancaire.

Pour les professionnels :

- **Le Livret d'Épargne Solidaire (LES**

- **Le Compte d'Épargne Solidaire (CES)**

Pour les conditions se référer à notre site internet.

SOMONEY ET PRESTATIONS INFORMATIQUES

SoMoney : plateforme de monnaie numérique pour les réseaux économiques et les territoires innovants

La Solution SoMoney, est une plateforme web de monnaie locale commercialisée en marque blanche. Elle comprend un abonnement annuel intégrant les évolutions, la maintenance et l'hébergement du système. C'est aussi un accompagnement sur les aspects techniques et juridique des projets de monnaie complémentaire.

A noter que cette solution ne sera plus commercialisée à compter du 1er janvier 2021 et les contrats en cours seront repris par des prestataires externes au 1er janvier 2022

Enfin, activité annexe également, le Crédit Municipal de Nantes effectue également des prestations informatiques pour d'autres caisses de Crédit Municipal.

CHIFFRES CLÉS 2020
(en K€)

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Capitaux propres

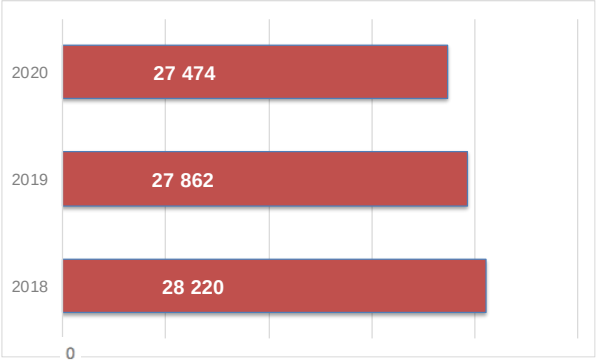

Résultat Brut d'Exploitation

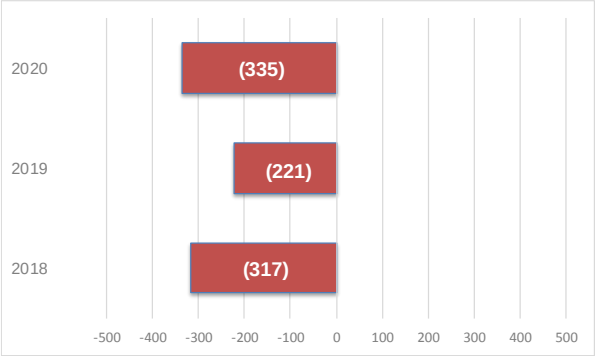

Produit Net Bancaire

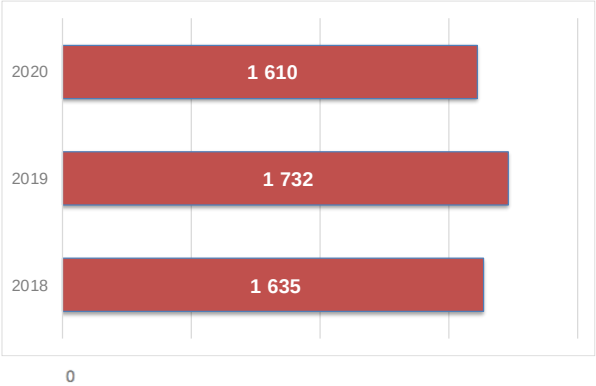

Total Bilan

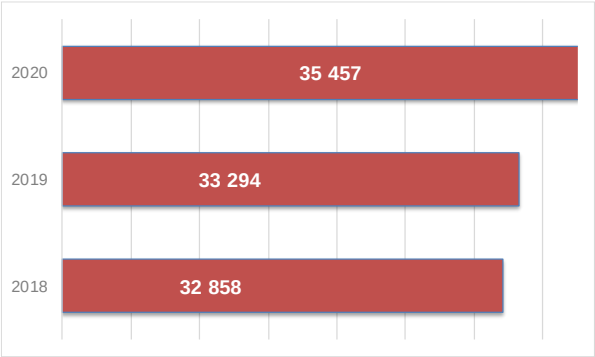

Résultat net d'exploitation

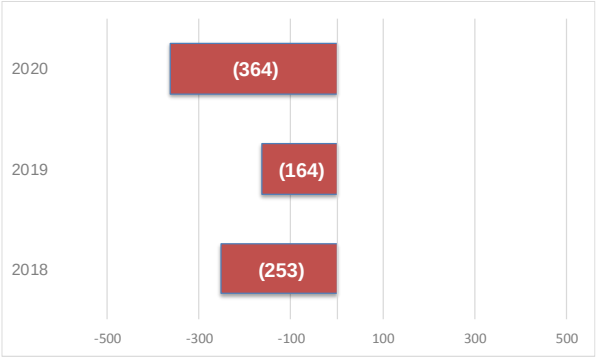

Encours des prêts

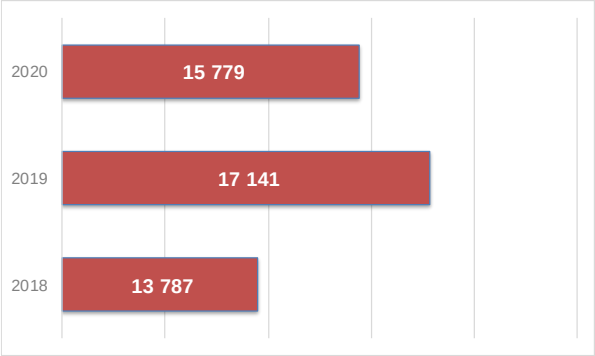

INDICATEURS STRATÉGIQUES (Balanced ScoreCard - BSC)

L'année 2020, marquée par la crise de la COVID-19 , a vu quatre de ses indicateurs non atteints :

. Un nombre nouveaux clients pénalisé par la fermeture durant la période de confinement.
. Le rendement des placements pénalisé par la baisse des marchés
. La Productivité inférieure aux prévisions, due à la baisse du PNB.
. Le report de formations

Pour autant d'autres indicateurs attestent du maintien de nos efforts :
La progression de notre offre vers les associations continue de porter ses fruits, l'orientation RSE de nos placements s'amplifie, une nouvelle politique RH a été validée, etc

A noter également une progression du nombre de conventions de partenariat microcrédits et de microépargne malgré le contexte.

En synthèse, l'impact de la crise COVID est visible sur ces indicateurs. Elle a fragilisé les résultats économiques de l'établissement et donc les indicateurs liés à cette dimension sont en alerte.

Pour autant, sur la période des 4 ans qui s'achève, le plan stratégique a été respecté et de manière équilibrée au niveau des 4 axes : Développer, Innover, Renforcer le Sens , Coopérer /mutualiser /

LE RAPPORT DE GESTION

1. Impact de la crise sanitaire liée au COVID-19

Organisation mise en place

Le vendredi 13 mars, en application du point 2.2. du Plan préventif de rétablissement (PPR) 2019, l'Agent-Comptable a porté à la connaissance du Directeur Général le franchissement du seuil d'alerte d'un des indicateurs. Il a identifié les paramètres déclencheurs et les mesures appropriées à envisager. Un tableau de bord quotidien est réalisé depuis et si les seuils d'alerte ont été dépassés durant l'année 2020 sur quelques indicateurs, plus aucun indicateur ne dépasse le seuil d'alerte au 31 décembre 2020.

Suite à la décision du gouvernement du 16 mars 2020, le Crédit Municipal a modifié son organisation à compter du 17 mars 2020, avec le début du confinement.

Il est rappelé que les banques faisaient parties des établissements autorisés à recevoir du public. Pour autant nous avons cherché à identifier les services essentiels et ceux qui pouvaient s'arrêter. Nos choix ont été guidés par deux priorités :

1. les enjeux sanitaires pour les personnes,
2. la protection de notre clientèle qui peut avoir des besoins d'argent urgent dans cette période.

Notre PUPA (Plan d'Urgence de Poursuite d'Activité) est actif depuis le 17 mars 2020. Il l'est toujours à la date de revue de ce présent rapport (avril 2021). Cette décision a été validée par notre Conseil d'Orientation et de Surveillance du 26 mai.

Au fur et à mesure des semaines, nous avons d'abord respecté strictement le confinement avec une limitation forte de nos jours d'ouverture au public et des présences physiques des agents, le télétravail a été privilégié. Puis nous avons organisé, depuis le 1er dé-confinement, une reprise progressive de nos activités. Cela s'est traduit par la mise en place de procédures exceptionnelles visant notamment :

- les conditions d'accueil de nos clients
- les consignes sanitaires pour les agents
- une procédure spécifique Prêt sur Gage
- les mesures prises pour les intervenants extérieurs

Depuis la mi-mai, nous ouvrons nos agences tous les jours aux horaires habituels avec une adaptation des conditions d'accueil. L'ensemble de nos activités ont repris.

La dernière activité à reprendre étaient celle des ventes aux enchères. Certaines ventes aux enchères ont pu avoir lieu en 2020 et début 2021 en fonction des obligations sanitaires en vigueur.

Nous fonctionnons depuis dans une organisation qui privilégie le télétravail chaque fois que cela est possible. Les gestes barrières sont appliqués de façon constantes. Nous n'avons pas eu de cas avéré de Covid-19 dans nos équipes.
Notre ouverture à la clientèle a été constante elle aussi, pour répondre à toute demande dans cette période difficile pour notre clientèle.

Les impacts économiques

Les impacts économiques et financiers pour l'établissement ont été importants, nous avons travaillé à les identifier au plus près depuis le mois de mars et nous avons mis à jour ces données en fonction des résultats chaque mois. Nos prévisions faites à fin mars ont été actualisées régulièrement et partagées avec le COS. Au final, l'impact économique est important pour l'établissement mais moins défavorable que nos premières prévisions très prudentielles.
Les prévisions réalisées lors du premier confinement faisaient état d'un résultat net entre - 414K€ et – 440 K€ (contre -183 K€ au budget primitif).
Le résultat net réel constaté sur l'année 2020 ressort à -364 K€.

Le graphique ci-contre montre la corrélation forte entre ce contexte sanitaire et la baisse de nos activités gage sur 2020. Il s'agit du nombre de contrats nouveaux, les engagements (gris et bleu) comparés aux fin de contrat – dégagements (jaune et orange). Les engagements et dégagements nets s'entendent déduction faite des renouvellements de contrats.
L'activité d'octroi de prêts sur gages n'a pas retrouvé encore 100% du niveau antérieur à la crise COVID-19, d'où une diminution globale de l'encours des prêts sur l'exercice

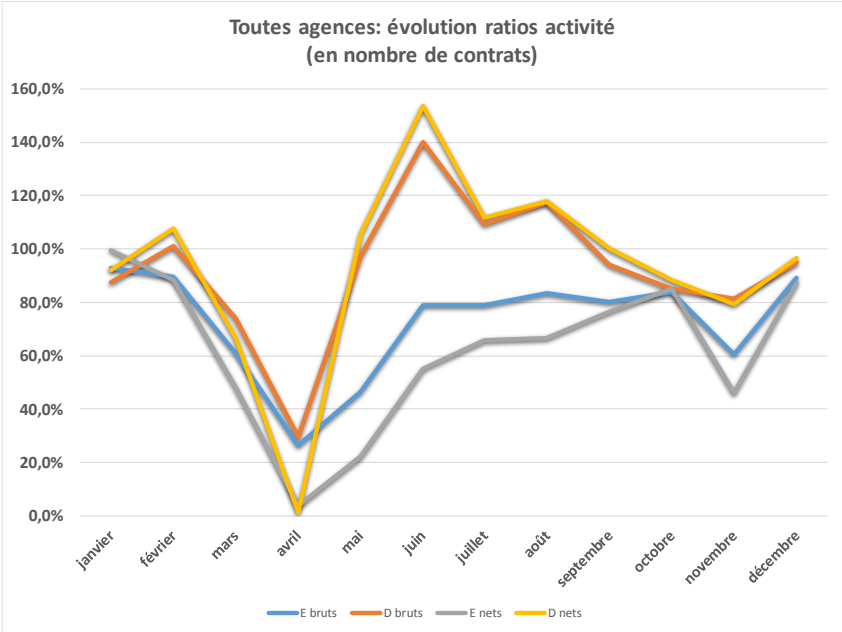

Production MCP 2020 :

	nombre	montant (K€)
janvier	65	167,8
février	55	151,0
mars	49	163,8
avril	19	46,3
mai	23	66,4
juin	39	120,7
juillet	37	123,3
août	38	113,9
septembre	53	158,4
octobre	41	117,9
novembre	38	104,7
décembre	41	107,2
total	**498**	**1 441,5**

Sur l'activité des autres prêts (microcrédits, prêts aux associations, prêts marianne), les effets sont plus contrastés :
- les microcrédits ont énormément baissés en raison des bouleversements de l'activité des travailleurs sociaux.
- Les prêts aux associations, baisse en nombre mais montants stables
- Les prêts Marianne, report des élections, donc prolongation. L'encours est plus élevé que prévu.

Ces résultats ne dégradent pas de manière significative nos ratios réglementaires de liquidité et de solvabilité**. Ces ratios restent à des niveaux nettement supérieurs aux normes bancaires,** et ce grâce au niveau de fonds propres. **A court terme, le ratio de liquidité (LCR) s'améliore et atteint 168% au 31/12/2020.** Il était de 116,93% au 31/12/19, **Le ratio de solvabilité est de 107%** pour 104,9% à fin 2019.

En résumé, l'impact économique est fort, la situation nous a mobilisé toute l'année 2020. Pour autant, la pérennité du Crédit Municipal de Nantes n'est pas mise en péril à moyen et long terme.

2. L'activité

Le prêt sur gage :

	2018	2019	2020	Evolution 2020 / 2019
Encours au 31.12 en nombre de prêts	12 017	12 117	10 623	**- 12,33%**
Encours au 31.12 en montant (K€)	9 032,8	9 342,7	8 724,5	**- 6,62%**
Clients en nombre au 31.12	6 668	6 784	5 877	**- 13,37%**
Engagements en montant (K€)	5 863,7	6 961,1	5 634,4	**- 19,06%**
Engagement moyen (€)	695	748	826	**+ 10,44%**
Dégagements en montant (K€)	5 215,0	6 266,3	5 836,5	**- 6,86%**
Prolongations en montant (K€)	12 062,7	11 537,4	12 097,6	**+ 4,86%**
Contrats vendus en nombre	1 036	986	977	**- 0,91%**
Contrats vendus en montant (K€)	421,9	385,2	416,0	**+ 8,00%**
Montant moyen du contrat vendu (€)	407	391	426	**+ 8,99%**

L'année 2020 a enregistré une forte baisse de l'encours global de 6,62% sur l'ensemble de ses quatre agences (Nantes, Tours, Angers et Rennes). Le nombre de prêts sur gage en cours est, pour sa part, en diminution encore plus importante (-12,33%). L'ensemble de l'activité a été impacté, puisque les engagements sont en baisse de 19% en montant sur l'année et les dégagements de 7%.

Le contexte sanitaire, avec la fermeture quasi complète à la clientèle pendant deux mois et une reprise progressive à partir de juin 2020 expliquent cette tendance.

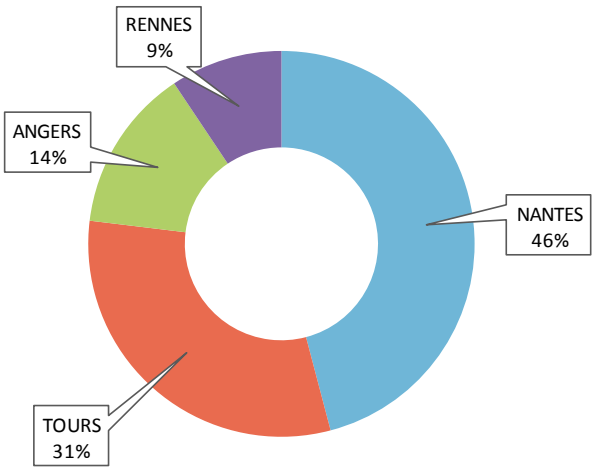

Pour sa part, l'agence de Rennes atteint au 31 décembre 2020 un encours de 818 KEUR ; elle poursuit donc sa progression (+19,5%) par rapport à l'année précédente.

Encours au 31/12/2020 sur les sites du Crédit Municipal de Nantes :

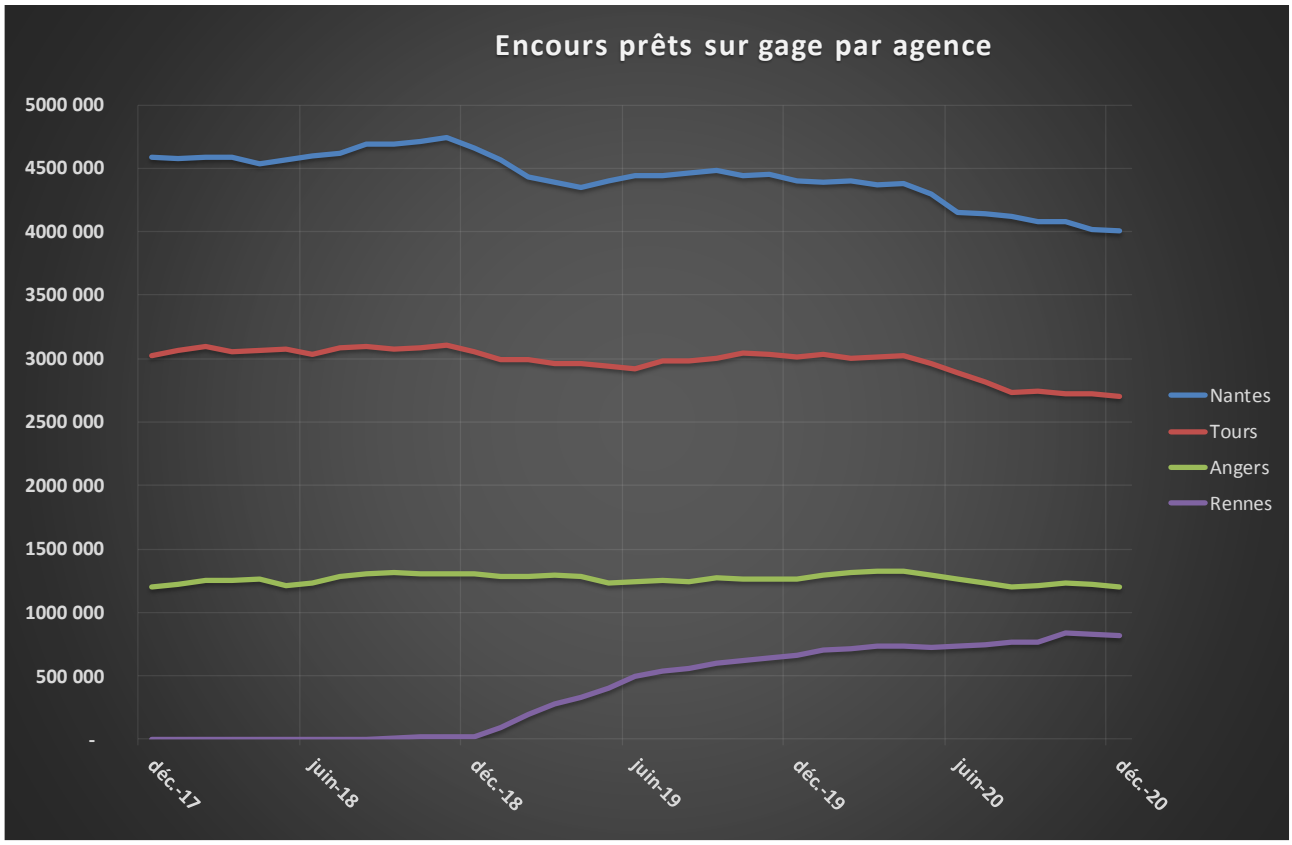

Hormis l'agence de Rennes, les trois autres sites ont vu leur encours diminuer : Nantes, (-10,0%), Tours (-11,4%), Angers (-5,8%).

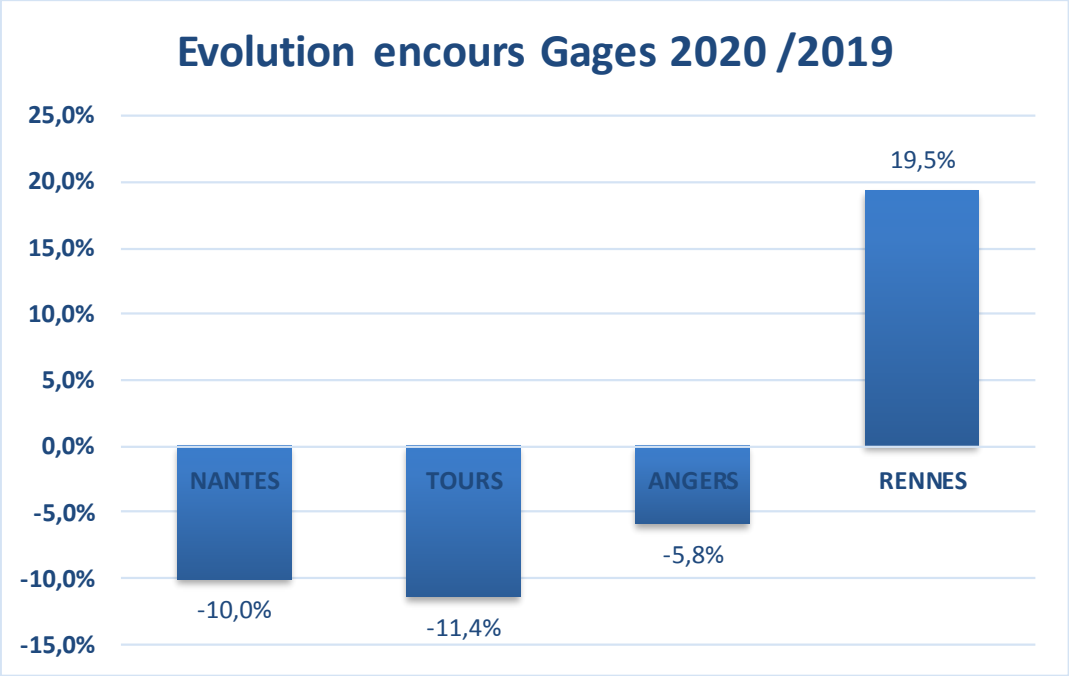

- **Evolution du cours de l'or**

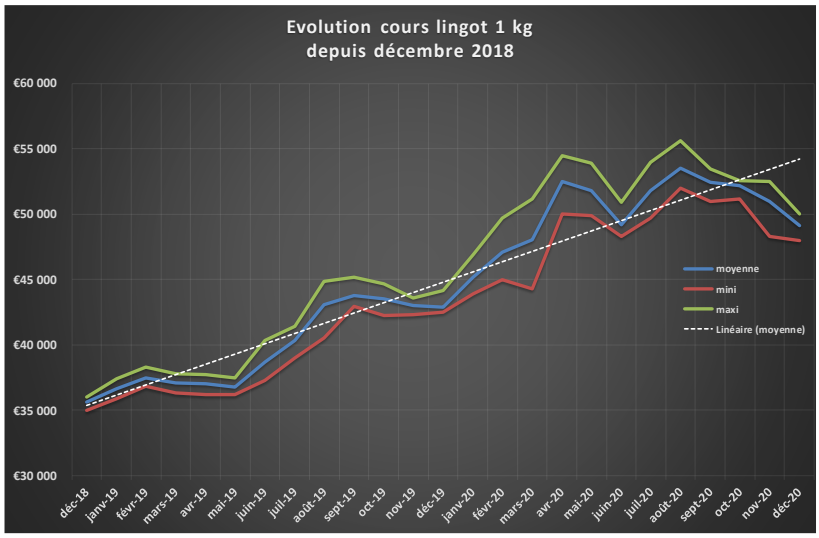

Cette augmentation du cours de l'or nous a conduit à augmenter le quantum au 1er mars 2020 en le passant de 18 à 20 € le gramme d'or puis à 22 € au 1er août 2020. Malgré la baisse constatée sur les 3ème trimestre 2020, il n'est pas nécessaire de procéder à une réduction du quantum des prêts dans l'immédiat.

En conséquence, il est proposé des montants de prêt plus importants pour les nouveaux engagements ou lors des renouvellements des contrats en cours.

En synthèse

L'effet Covid prédomine complètement pour expliquer les variations à la baisse de notre activité gage :

- 1er confinement, arrêt de nos activités,
- Sortie du confinement, nos clients remboursent leur prêt et peu de nouveaux prêts
- Retour progressif très lent pour un rééquilibrage fin d'année

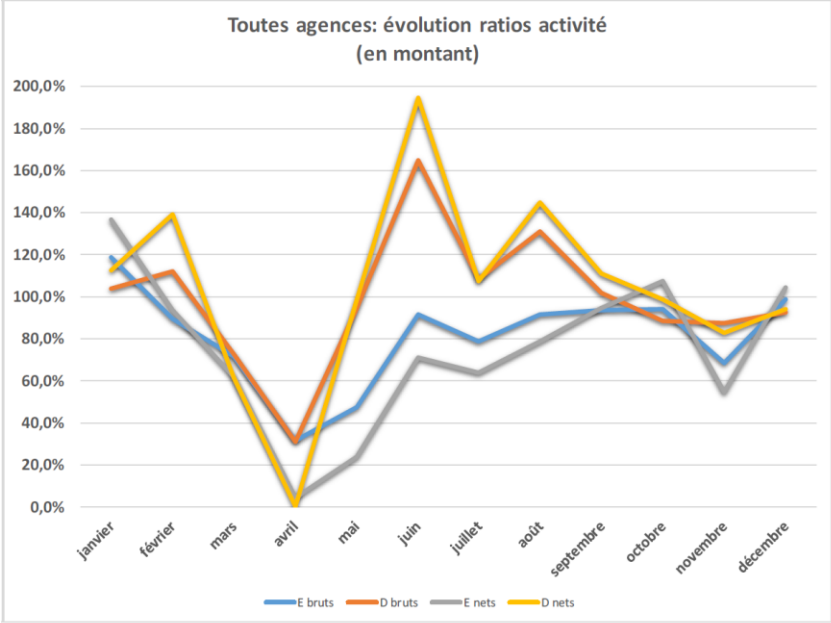

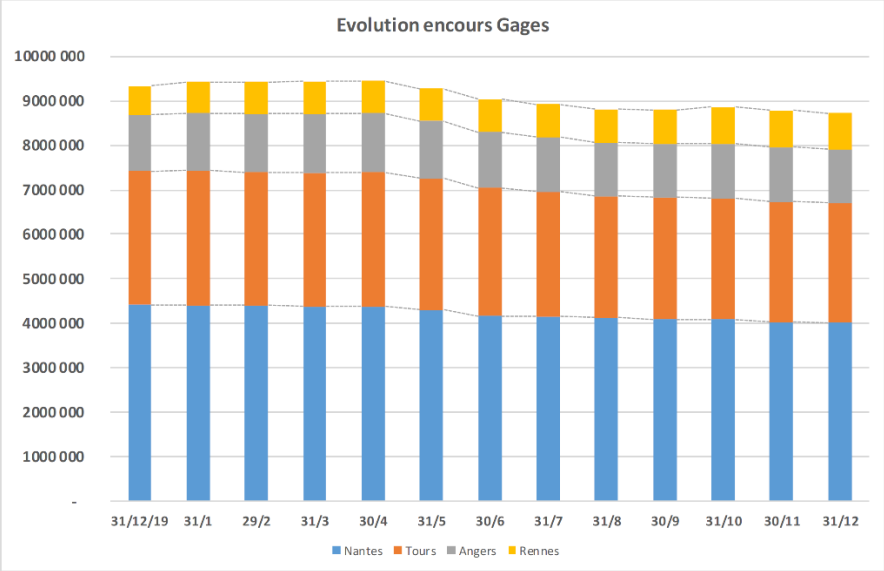

L'impact est donc majeur pour l'encours gage.

Nous passons en-dessous des 9 millions d'Euros. Ce n'était pas arrivé depuis le début du plan 2017-2020.

L'Économie Sociale et Solidaire :

Prêts octroyés

	2018	2019	2020	Evolution 2020 /2019
Microcrédits accordés en nombre	590	619	498	**- 19,55%**
Microcrédits accordés en montant (K€)	1 398,5	1 545,0	1 441,5	**- 6,70%**
Encours microcrédits au 31.12. en montant (K€)	2 221,3	2 405,1	2 431,9	**+ 1,11%**

Prêts aux associations accordés en montant (K€)	1 138,8	3 387,2	1 650,7	**- 51,27%**
Encours prêts aux associations au 31.12 en montant (K€)	2 473,2	4 769,8	3 929,5	**- 17,62%**

Prêts élections accordés en montant (K€)	-	598,8	422,9	**- 29,38%**
Encours prêts élections au 31.12 en montant (K€)	8,8	598,8	714,9	**+ 19,39%**

Évolution de la production de micro-crédits personnels accompagnés :

En 2020, la production de micro-crédits a baissé en nombre à 498 prêts, soit -19,5%. Cette baisse s'explique par la crise sanitaire, ayant entraîné l'arrêt d'activité de nos partenaires (CCAS, associations…), avec un redémarrage sur le second semestre, mais à un niveau inférieur à l'activité normale. Le prêt moyen est passé de 2 495 € à 2 895 € ; en conséquence, le montant des prêts octroyés est en baisse de 6,7%.

L'encours est pour sa part resté quasiment stable à 2 432 KEUR.
Les principales conventions sont : le CCAS de Nantes (61 prêts), le CCAS de Rennes (50 prêts), le CCAS d'Angers (40 prêts,) et le CCAS de la Roche sur Yon (33 prêts) ; l'ensemble des prêts octroyés dans le cadre de la convention avec le Crédit Municipal de Bordeaux sur sa zone d'activité représente une production de 168 prêts, soit 34% du total.

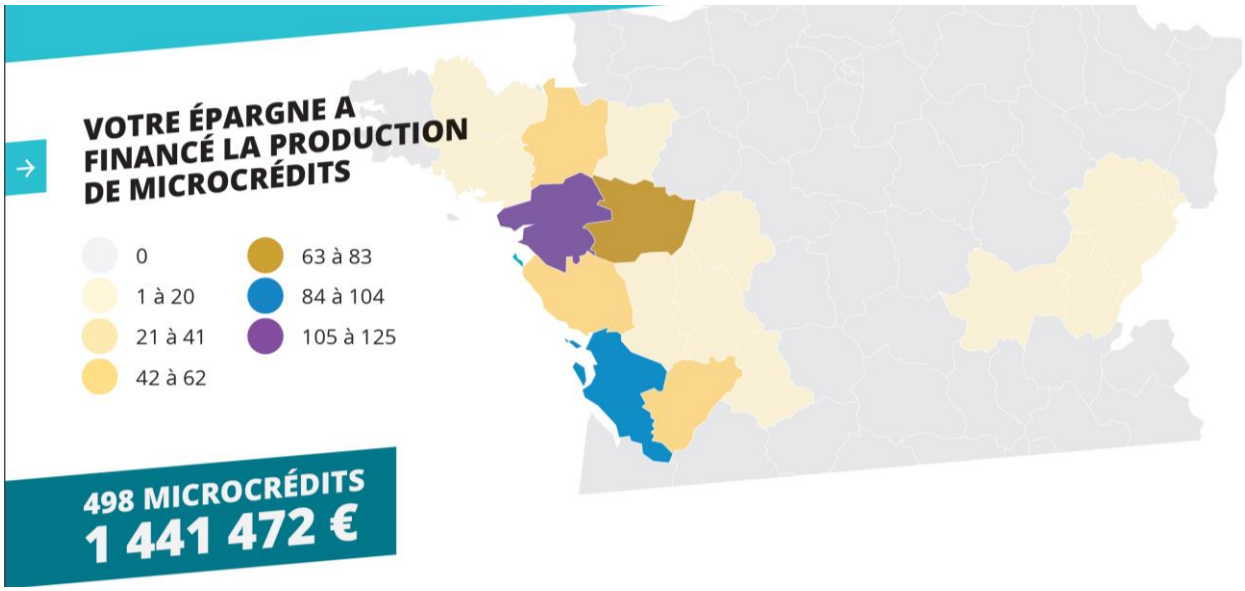

Sur l'année 2020, 56 dossiers sont devenus irrécouvrables et ont fait l'objet d'une prise en charge par le Fonds de Garantie (contre 65 en 2019), pour un montant total de 62 KEUR. Le taux de perte global (rapport entre le total des pertes constatées et le total du capital prêté) ressort à 5,8% au 31 décembre 2020, stable par rapport à 2019.
L'objectif reste le développement de l'activité, tout en veillant à assurer une maîtrise du risque de casse finale.

Évolution de la production de prêts aux associations :

En 2020, 24 prêts ont été octroyés pour un montant global de 1 651 KEUR, en baisse par rapport à l'année précédente.

Cette production se répartit entre des prêts in fine, (1 526 KEUR) et des prêts de trésorerie (125 KEUR).

Cette activité est essentiellement concentrée sur le territoire nantais à ce jour.

Prêts Marianne :

En 2020, l'octroi de prêts Marianne a eu pour objet le financement des candidat(e)s aux élections Municipales de mars et juin 2020 (20 prêts pour 423 KEUR). Le montant global octroyé pour la campagne des Municipales 2020, sur les années 2019 et 2020, s'élève à 1 022 KEUR, soit trois fois le montant octroyé lors de la précédente campagne Municipales.

Activité apporteur d'affaires :

Dans le cadre de la convention signée avec le Crédit Municipal d'Avignon, le montant des commissions versées au Crédit Municipal de Nantes s'est élevé à environ 2 KEUR sur l'année.

Synthèse :

Le graphique montre le niveau d'encours sur les différents types de prêts

Nous avons maintenu une progression globale de nos encours malgré le contexte.

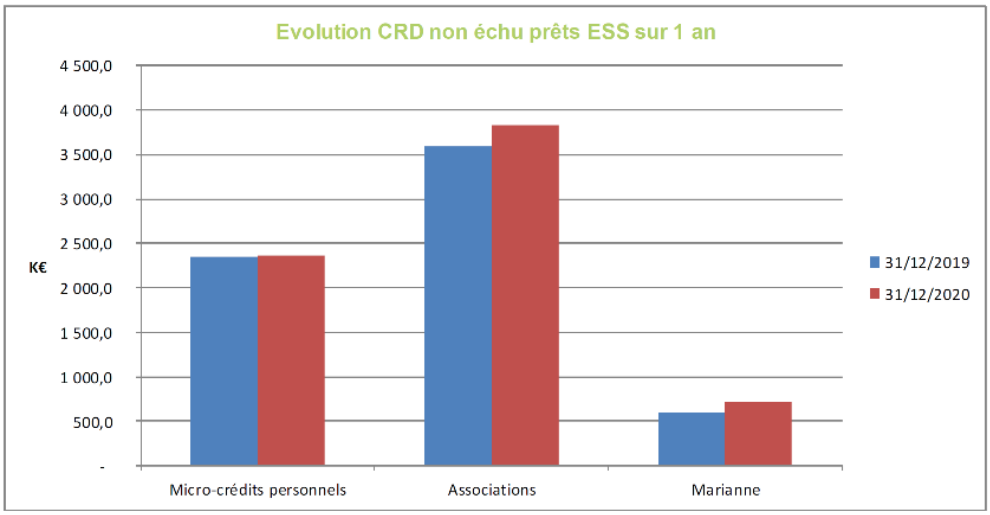

Épargne collectée

montants en K€	2019	2020	Evolution 2020 /2019
Livrets d'épargne solidaire (LES)	2 885	4 421	+ 53,27%
Livrets de micro épargne accompagné (LMEA)	27	38	+ 38,82%
Compte d'épargne solidaire (CES)	1 504	2 477	+ 64,76%
TOTAL	**4 415**	**6 936**	**+ 57,10%**

Acteur de la finance solidaire, le Crédit Municipal de Nantes collecte auprès des personnes physiques et morales de l'épargne solidaire, dont tout ou partie des intérêts peuvent être reversés à des organismes d'intérêt général.

Depuis 2013, il propose deux produits d'épargne : le Compte d'Épargne Solidaire (CES), qui est un dépôt à terme de 18 ou 24 mois, avec un taux fixe garanti et le Livret d'Épargne Solidaire (LES).

Le Livret de Micro Épargne Accompagné (LMEA), lancé en 2018, offre un taux de rémunération de 1,25%, avec un plafond de dépôt fixé à 3 000 €.

Fin 2020, la collecte d'épargne s'élevait à 6 936 KEUR, en progression de plus de 57% sur un an (dont 107 LMEA pour un total de dépôt de 38 KEUR). La collecte touche plus particulièrement les personnes physiques, dont les dépôts représentent 58% du total (contre 54% au 31/12/2019).

86 épargnants (39% du nombre total) ont fait le choix de donner tout ou une partie de leurs intérêts aux associations. Cela aura permis de donner 10 292 € à nos associations partenaires, répartis comme ci-dessous :

Dons au titre de l'année :	2018	2019	2020
ATAO	443,03 €	461,32 €	1 988,84 €
COOPERATIVE IDEAL	568,44 €	697,54 €	355,72 €
ECOPOLE	- €	5,30 €	0,05 €
ESSOR'EST	781,52 €	698,78 €	614,47 €
FONDATION DE FRANCE	625,21 €	470,14 €	275,46 €
FRANCE ACTIVE PDL	3 376,54 €	1 686,61 €	645,08 €
LOGEMENT FRATERNITE	888,29 €	274,41 €	859,12 €
SOLIDARITE FEMMES LOIRE ATLANTIQUE	384,68 €	507,35 €	1 248,92 €
TISSE METISSE	1 529,23 €	206,92 €	4 304,51 €
TOTAL DONS	**8 596,94 €**	**5 008,37 €**	**10 292,17 €**
nombre total de donateurs	76	74	86

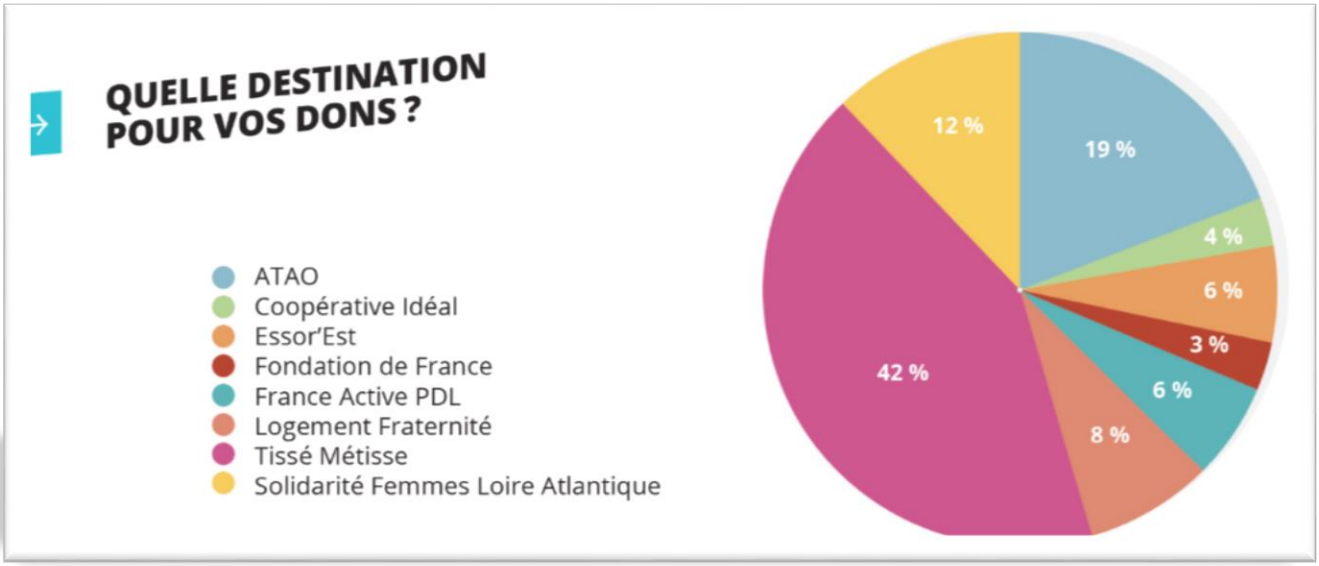

Prêts en gestion extinctive

Depuis l'arrêt de son activité de prêts personnels au 31 décembre 2001, le Crédit Municipal de Nantes assure la gestion extinctive de cet encours, constitué aujourd'hui de prêts compromis ou restructurés dans le cadre du surendettement.

L'ensemble des dossiers sont provisionnés à 100% sur le capital au 31/12/2020 ; les intérêts ont été également provisionnés à 100% pour tous les prêts.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Nombre de prêts en contentieux	24	19	14
Encours des prêts en contentieux	133 K€	108 K€	82 K€
Nombre de prêts en surendettement	43	21	16
Encours des prêts en surendettement	68 K€	47 K€	36 K€
TOTAL	**201 K€**	**155 K€**	**117 K€**

À fin décembre 2020, il reste en gestion extinctive 30 dossiers pour 117 KEUR. Sur l'exercice 2020, 8 prêts pour 12 KEUR ont été passés à perte, car devenus irrécouvrables.

Les encaissements sur cet encours sur l'année sont de 16 KEUR.

Produits financiers

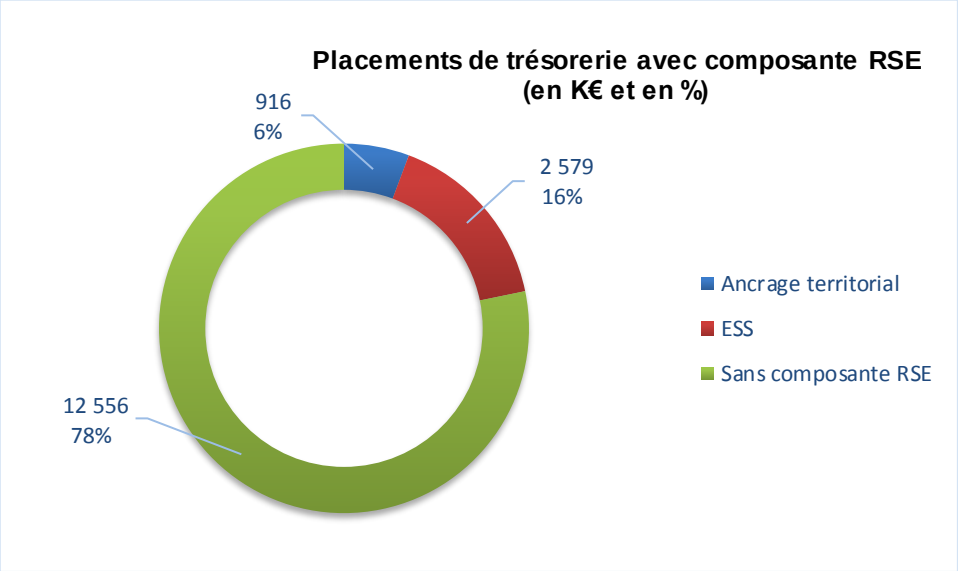

En 2020, les produits financiers générés par les placements du Crédit Municipal de Nantes représentent 6% de son Produit Net Bancaire (PNB).

La proportion des placements de trésorerie sur des supports avec ancrage territorial ou composante ESS/RSE s'élève à 22% au 31/12/2020.

En 2020, est arrivé à échéance un compte à terme pour 2 000 KEUR.
La baisse de l'activité d'octroi de prêts sur 2020 conjuguée à la forte croissance de la collecte d'épargne a entraîné une augmentation du volume de la trésorerie disponible de 436 KEUR sur l'exercice.
Le poids des produits financiers dans le PNB a été divisé par deux entre 2019 et 2020.

La baisse des produits des placements est principalement liée à l'érosion du taux de rendement moyen pondéré (voir tableau ci-après), ainsi qu'à la comptabilisation en charges sur l'exercice des frais de souscription de parts de SCPI (41 KEUR).

Enfin, le Crédit Municipal de Nantes a pris une participation à hauteur de 190 000 € dans la SCI Le Quadri, dont l'objet est la gestion d'un immeuble situé à Rennes et louant des espaces à des structures de l'Economie sociale et solidaire.

Cette participation représente 9,5% du capital de la SCI, se décomposant en :

- 171 000,00 € en parts sociales,
- 19 000,00 € en avances en compte courant d'associé.

	2019		2020	
	Encours moyen	**Taux moyen**	**Encours moyen**	**Taux moyen**
Comptes courants	476 808 €	0,15%*	2 401 468 €	0,15%*
Dépôt BDF	0 €	0,00%	15 701 €	-0,50%
Coussins de liquidité	59 713 €	-0,40%	85 011 €	-0,49%
Comptes à terme	6 065 076 €	1,03%	5 257 384 €	1,23%
Contrat de capitalisation	5 413 735 €	1,00%	4 004 469	0,80%
Fonds d'investissement	214 156 €	0,00%	362 233 €	0,00%
Parts sociales	319 153 €	1,30%	334 453 €	1,30%
Fonds patrimonial	206 836 €	0,00%	206 836 €	0,00%
Fonds commun de placements	172 327 €	16,12%	78 932 €	0,00%
Obligations	30 088 €	5,00%	40 121 €	4,38%
Parts SCPI	499 968 €	4,99%	845 490 €	3,34%
Parts SCI	0 €	0,00%	102 308 €	0,00%
	13 457 860 €	**1,54 %**	**13 734 406**	**0,69%***

*la rémunération de 0,15% concerne un seul compte courant domicilié à la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire.
En 2020, la souscription de parts de SCPI a entraîné une charge comptabilisée sur l'exercice de 41 KEUR ; le taux de rémunération moyen tient compte de cette charge (0,99% en l'excluant).

SoMoney et prestations informatiques

Depuis le 1er janvier 2019, le Crédit Municipal de Nantes assure la commercialisation de la plateforme numérique SoMoney, à destination des monnaies locales.
Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires généré par cette activité a été de 65 KEUR, dont 26 KEUR pour la monnaie normande, 18 KEUR pour la monnaie de Brest, et 18 KEUR pour la monnaie nantaise Moneko.
En outre, il a été facturé à d'autres caisses de Crédit Municipal des prestations informatiques pour environ 37 KEUR. Au global les objectifs de début d'année sont dépassés sur ces deux activités annexes.

3. Comptes sociaux du Crédit Municipal de Nantes

BILAN

Montants en K€

	31/12/2019	31/12/2020	var. K€
Caisses	123	245	123
Créances sur établissements de crédit	6 729	9 305	2 576
Opérations avec la clientèle	17 407	15 984	- 1 423
Obligations & titres à revenu fixe	5 582	6 502	920
Immobilisations corporelles & incorporelles	2 964	2 749	- 215
Immobilisations financières	4	196	192
Autres	486	476	- 10
Total Actif	**33 294**	**35 457**	**2 163**
Opérations avec la clientèle	216	362	146
Dettes représentées par un titre	4 429	6 947	2 518
Autres passifs - comptes de régularisation	406	440	33
Versements restant sur titres	175	50	- 125
Provisions pour risques et charges	132	110	- 22
Capitaux propres (y compris FRBG)	27 936	27 548	- 388
Total Passif	**33 294**	**35 457**	**2 163**

COMPTE DE RÉSULTAT

Montants en K€

	31/12/2019	*B.P. 2020*	31/12/2020	variation 2020/BP
Gages	1 261	*1 298*	1 216	- 82
Crédits	210	*232*	227	- 5
Trésorerie	207	*145*	94	- 51
SoMoney & prestations informatiques	80	*113*	102	- 11
Autres	- 26	- *34*	- 28	5
Produit Net Bancaire	**1 732**	***1 754***	**1 610**	**- 144**
Frais de personnel	- 1 090	- *1 101*	- 1 085	16
autres frais généraux	- 566	- *588*	- 577	10
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 298	- *287*	- 284	3
Résultat Brut d'Exploitation	**- 221**	***- 222***	**- 335**	**- 114**
Coût du risque	28	*15*	- 61	- 76
Résultat sur actifs immobilisés	6	-	-	-
Résultat exceptionnel	30	*24*	32	9
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-
Résultat Net	**- 157**	***- 183***	**- 364**	**- 181**

Synthèse et faits caractéristiques

Concernant l'activité, **l'impact de la crise sanitaire** sur le Crédit Municipal de Nantes est fort avec trois faits caractéristiques :
*** la baisse des encours de prêts sur gage et autres prêts,** - 1,4 millions d'euros qui se traduit par une baisse du PNB sur ces deux activités de -28k€ en cumulé par rapport à 2019, compensée partiellement à court terme par les activités annexes,
* une baisse des recettes liées aux placements avec le **repli des marchés financiers** - 113k€
* **une croissance inégalée de l'épargne + 57%**

Nous avons pu contenir les charges au niveau de 2019.
In fine, le résultat brut d'exploitation est en dégradation de 114k€ par rapport à 2019.

Dernier élément, nous avons souhaité faire preuve d'une grande prudence dans les appréciations du coût du risque pour tenir compte à la fois des recommandations du régulateur sur des créances anciennes et du contexte économique global dégradé. La variation est de -95k€ par rapport à l'année passée.

Le résultat net est un déficit de -364 K€, il est en grande partie lié à l'impact Covid19. **Les ratios réglementaires de solvabilité et de liquidité restent toujours robustes** et éloignent toute forme de risque pour l'établissement à court et moyen terme.

Les conséquences de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) se poursuivant au-delà de l'exercice clos (notamment du fait du 3ème confinement), l'impact financier de cette épidémie sur la valeur des actifs du Crédit Municipal de Nantes et les comptes de l'exercice ouvert au 01/01/2021 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon nos estimations, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

Pour autant la baisse de l'encours vient fragiliser le modèle économique qui tendait déjà difficilement vers l'équilibre. Un travail important, réalisé entre septembre et fin décembre, pour définir un nouveau plan stratégique 2021-2023 était donc nécessaire pour « réinventer le modèle du Crédit Municipal ».

Suivi du plan stratégique 2017-2020

Sur cette dernière année de notre plan 2017-2020, nous avons poursuivi sa mise en œuvre.

Le **développement** a été fortement ralenti. Pour autant la croissance du prêt sur gage à notre agence de Rennes a été maintenue. Autre source de satisfaction dans cette année difficile, un record de montant prêté pour les prêts Marianne dans le cadre d'une élection municipale.

Notre **démarche RSE** a été marquée par la réalisation de notre 1er bilan carbone avec les membres du réseau DRO. Cela constitue une base pour fixer notre ambition en matière de réduction des émissions de GES. L'orientation ISR et ancrage territorial de nos placements continue de croître et dépasse désormais les 20%.

L'innovation s'est quant à elle poursuivie., on notera la mise en place, en fin d'année, du prêt transition pour les associations qui peut également être cité au titre de notre démarche RSE. La poursuite du développement de la micro épargne nous a surpris avec 2 fois plus de clients.

Enfin en 2020, nous poursuivons les **mutualisations** avec d'autres caisses de Crédit Municipal. Le fait le plus marquant est la généralisation de l'usage du portail de micro crédit dans la relation avec les travailleurs sociaux. 100% de nos dossiers passent maintenant par ce portail.

Risques et incertitudes auxquels le Crédit Municipal est confronté

Les risques auxquels l'établissement est confronté sont ceux d'un établissement de crédit. Conformément à la législation, nous établissons une cartographie de ces risques. Pour chacun d'entre eux nous prévoyons des mesures spécifiques qui permettent d'en limiter la portée.
Des contrôles sont en place au 1er et second niveau, des audits sont également menés, conformément à notre plan d'audit. La gouvernance, via le comité d'audits et des risques et le Conseil d'Orientations et de surveillance sont régulièrement informés du résultat de ces contrôles.

Le principal point de vigilance du Crédit Municipal de Nantes est sa faible rentabilité. La crise a encore renforcé cette fragilité. Cependant, nos fonds propres nous permettent d'amortir largement ce contexte et nous ne sommes pas en situation de risque à court ou moyen terme.

Contrôle interne

Au Crédit Municipal de Nantes, l'organisation du contrôle interne est conforme aux articles 11 à 27 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque :
- Contrôle permanent de 1er niveau : contrôle réalisé au quotidien par les agents,
- Contrôle permanent de 2nd niveau : contrôle effectué par les Responsables de Service et l'Agent-Comptable,
- Contrôle périodique : contrôle réalisé par l'Auditrice interne indépendant des services contrôlés.

Le contrôle interne assure également la mise en œuvre du dispositif de mesure et de surveillance des risques auxquels l'Etablissement est exposé.

Les résultats des travaux de Contrôle interne sont présentés trimestriellement au Comité d'Audit et des Risques composé de trois membres : le Président ou son représentant, le Vice-Président et deux administrateurs membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance. Les résultats des contrôles et le plan d'audit annuel y sont également présentés.

De la fin du 1er semestre jusqu'au 31 décembre 2020, l'auditrice interne a été remplacé par un auditeur interne sur 6 mois durant son congé maternité. L'auditeur interne a ainsi réalisé les contrôles du plan d'audit 2020 Les contrôles ont été formalisé par des synthèses. Un plan de suivi a été mis en œuvre afin de s'assurer que les préconisations seront réalisées dans les délais impartis. Par ailleurs, un tableau de suivi des contrôles permanents de vérification de la conformité et la LCB-FT a été mis en place en 2020 afin de mieux les structurer

Suite à la publication de décrets sur le contrôle interne début 2021, les fonctions rassemblées sur l'appellation contrôle interne : audit interne, vérification de la conformité, risques, LCB-FT seront réorganisées conformément à la réglementation. Une externalisation de la fonction d'audit interne sera vraisemblablement effectuée.

Risque climat

La nouvelle démarche RSE pour 2018-2020 validée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance en janvier 2018 intègre la prise en compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans toutes les composantes de l'activité.

Pour la première fois, le risque climat a été recensé et identifié dans la cartographie des risques 2018-2020. Le Crédit Municipal de Nantes a donc réalisé une cartographie de ses risques climat en se basant sur les travaux des grandes banques françaises réalisés dans le cadre des stress tests climat (Loi de Transition Energétique, article 173, disposition V) ainsi que sur les travaux de la TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosure*) dirigé par Michael Bloomberg et du groupe de travail international de la Banque de France : NGFS (*Network for Greening the Financial System*).

Cette cartographie permet de répondre à la question suivante : **comment le changement climatique affectera les activités du Crédit Municipal de Nantes** ? Le résultat met en lumière que les 2 activités les plus impactés sont les placements et le fonctionnement interne. En 2020, la réorientation des placements vers des placements plus vertueux (ESG) et en ancrage territorial s'est poursuivie pour attendre environ 21%du total. Il a été notamment privilégié des placements favorisant la transition environnementale afin d'atténuer le risque climat. Afin de continuer sur cette lancée le Crédit Municipal de Nantes s'est fixé l'objectif ambitieux de réorienter 50% de ses placements vers l'ISR et l'ancrage territoriale à horizon 2023.

Concernant le fonctionnement interne, un monitoring via des indicateurs s'est poursuivi en 2020 pour la troisième année consécutive sur les dépenses d'eau, d'électricité et de papier. Un bilan carbone a été réalisé en 2020 sur les données 2019 avec l'aide de l'outil développé par la société Toovalu sur les scope 1 et 2. Le résultat donne une émission de 186 tonnes équivalent CO2 pour 2019. Les postes les plus émetteurs sont, par ordre, les intrants, les immobilisations puis les déplacements.

Pour aller plus loin, le Crédit Municipal de Nantes avec l'association des Dirigeants Responsables de l'Ouest adhère à l'objectif de réduction de 50% de ses émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Pour atteindre cette objectif, nous avons décidé de participer au programme test de l'ADEME : ACT Pas à Pas qui permettra de mettre en place via une méthodologie cadre une réduction drastique des émissions de GES.

4. L'affectation des résultats

Le résultat déficitaire d'un montant de **364 216,85** euros est affecté de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 36 771,13 euros,
- Report à nouveau : -400 987,98 euros.

Il n'a pas été procédé à la distribution de dividendes sur les trois derniers exercices.

5. Les principaux ratios prudentiels bancaires

	au 31/12/2019	au 31/12/2020	Norme
Ratio de liquidité (LCR)	**116,9%**	**168,0%**	**≥ 100%**
Ratio de solvabilité	**104,9%**	**107,0%**	**≥ 8%**
Coefficient d'exploitation courante (charges générales d'exploitation/PNB)	**118,5%**	**127,0%**	**≤ 100%**

On notera que les ratios réglementaires (LCR et ratio de solvabilité) sont meilleurs que les minimums exigés.

Le coefficient d'exploitation est supérieur à 100% sur l'exercice 2020. Cela reste un point de vigilance pour les années à venir conformément à ce que préconise notre plan stratégique.

6. Délais de paiement

Les dettes fournisseurs sont d'un montant de **63 KEUR** au 31/12/2020.
En tant qu'établissement public administratif, le Crédit Municipal de Nantes est soumis à la réglementation relative aux marchés publics, laquelle impose notamment un délai de paiement des fournisseurs de 30 jours (article 1 du décret 2013-269 du 29 mars 2013).
N'étant pas une société, il n'est pas soumis aux dispositions du décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015 portant sur les modalités de publication dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement.

Les créances clients découlent d'activités bancaires et connexes et ne sont donc pas assujetties à cette obligation d'information.

LES ÉTATS FINANCIERS DU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

1) Les comptes et le bilan administratif
2) Le compte d'exploitation et le bilan publiable
3) L'annexe aux comptes annuels
4) Le Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
5) Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

1. Les comptes et le bilan administratif

Comptes administratifs

INVESTISSEMENT - DEPENSES			
		2019	2020
10	Subventions d'équipement	22 366,50	22 366,50
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'actions sociale	171 582,41	1 135,39
15	Provisions passif	128 760,59	103 653,36
20	Immobilisations incorporelles	13 020,13	6 630,52
21	Immobilisations corporelles	26 912,34	2 089,15
23	Immobilisations en cours	106 296,43	60 413,59
26	Titres de participation	3 368,38	191 975,27
27	Dépôt fonds de garantie	1 068,37	0,00
29	Reprise Provisions	0,00	0,00
TOTAL		473 375,15	388 263,78

INVESTISSEMENT - RECETTES			
		2019	2020
10	Subventions d'équipement	0,00	0,00
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'action sociale	0,00	0,00
15	Provisions passif	78 453,36	81 995,86
20	Amortissement des immobilisations incorporelles	45 244,96	36 550,80
21	Immobilisations corporelles	252 867,10	247 612,64
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Titres de participation	0,00	0,00
27	Provisions dépôts et cautionnements	0,00	241,71
29	Provisions dépréciation de titres	0,00	0,00
TOTAL		376 565,42	366 401,01
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-96 809,73	-21 862,77

	note annexe	2019	2020
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 501 024,15	1 508 375,20
Intérêts et charges assimilés	4.1	-24 675,87	-28 914,69
Commissions produits		81 783,84	104 219,06
Commissions charges		0,00	0,00
Gains/pertes sur opérations de portefeuille	4.2	119 433,06	7 002,35
Autres produits d'exploitation bancaire	4.3	71 373,84	40 316,13
Autres charges d'exploitation bancaire		-16 585,86	-20 684,71
PRODUIT NET BANCAIRE		1 732 353,16	1 610 313,34
Charges générales d'exploitation	4.4	-1 655 667,48	-1 662 042,99
Dotations aux amortissements et prov / immobilisations		-298 112,06	-283 613,45
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-221 426,38	-335 343,10
Coût du risque	4.5	33 600,43	-61 286,20
RESULTAT D'EXPLOITATION		-187 825,95	-396 629,30
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4.6	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-187 825,95	-396 629,30
Résultat exceptionnel	4.7	23 985,55	32 412,45
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
RESULTAT NET		-163 840,40	-364 216,85

Bilan administratif

ACTIF			
		2019	**2020**
20	Immobilisations incorporelles	46 526,23	16 605,95
21	Immobilisations corporelles	2 892 524,15	2 701 882,55
23	Immobilisations en cours	24 810,81	30 342,51
26	Titres de participation	4 155,65	196 130,92
27	Dépôts fonds de garantie	4 229,81	3 988,10
	TOTAL CLASSE 2	**2 972 246,65**	**2 948 950,03**
41	Opérations de prêts	8 097 755,80	7 316 654,00
43	Droits de suite OC/Impot	0,00	0,00
46	Débiteurs et créditeurs divers	9 932,88	1 572,63
48	Charges reçues ou comptabilisées d'avance	434 669,19	395 906,25
49	Comptes d'attente et à régulariser	159 980,00	156 288,91
	TOTAL CLASSE 4	**8 702 337,87**	**7 870 421,79**
51	Prêts versés	17 453 520,61	16 132 396,86
54	Chèques impayés	0,00	0,00
55	Titres de placements et bons	5 581 676,19	6 501 998,57
56	Disponibilités	6 610 954,26	9 326 949,79
57	Caisse	114 794,67	139 004,99
58	Disponibilités-régisseurs et succursales	3 000,00	3 000,00
	TOTAL CLASSE 5	**29 763 945,73**	**32 103 350,21**
TOTAL		**41 438 530,25**	**42 922 722,03**

PASSIF			
		2019	**2020**
10	Fonds de dotation	26 435 633,92	26 481 472,76
11	Réserves	2 739 748,77	2 738 613,38
12	Report à nouveau	-1 149 821,40	-1 381 867,14
15	Provisions pour pertes et charges	206 270,01	184 612,51
	TOTAL CLASSE 1	**28 231 831,30**	**28 022 831,51**
27	Dépots versés	360,00	360,00
29	Provisions dépréciation titres	0,00	0,00
	TOTAl CLASSE 2	**360,00**	**360,00**
40	Créanciers	162 309,34	133 785,87
43	Etat	10 039,33	10 980,75
45	Opérations sociales et diverses	382 868,18	540 804,58
46	Débiteurs et créditeurs divers	72 027,22	77 630,52
47	Autres charges et intérêts à payer	122 726,91	160 033,29
48	Charges payées ou comptabilisées d'avance	999,91	47 743,95
49	Comptes d'attente et à régulariser	25 638,37	15 400,97
	TOTAL CLASSE 4	**776 609,26**	**986 379,93**
50	Financement des opérations de prêts	4 429 114,16	6 946 849,12
55	Versements restant sur placements	175 000,00	50 000,00
58	Liaison siège/Agences	0,00	0,00
59	Comptes de liaison	7 989 455,93	7 280 518,32
	TOTAL CLASSE 5	**12 593 570,09**	**14 277 367,44**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**-163 840,40**	**-364 216,85**
TOTAL		**41 438 530,25**	**42 922 722,03**

2. Le compte d'exploitation et le bilan publiable

Le compte d'exploitation

	note annexe	2019	2020
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 501 024,15	1 508 375,20
Intérêts et charges assimilés	4.1	-24 675,87	-28 914,69
Commissions produits		81 783,84	104 219,06
Commissions charges		0,00	0,00
Gains/pertes sur opérations de portefeuille	4.2	119 433,06	7 002,35
Autres produits d'exploitation bancaire	4.3	71 373,84	40 316,13
Autres charges d'exploitation bancaire		-16 585,86	-20 684,71
PRODUIT NET BANCAIRE		**1 732 353,16**	**1 610 313,34**
Charges générales d'exploitation	4.4	-1 655 667,48	-1 662 042,99
Dotations aux amortissements et prov / immobilisations		-298 112,06	-283 613,45
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**-221 426,38**	**-335 343,10**
Coût du risque	4.5	33 600,43	-61 286,20
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-187 825,95**	**-396 629,30**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4.6	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		**-187 825,95**	**-396 629,30**
Résultat exceptionnel	4.7	23 985,55	32 412,45
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
RESULTAT NET		**-163 840,40**	**-364 216,85**

Le bilan publiable

ACTIF	note annexe	2019	2020
Caisse, Banques centrales,CCP		122 568,78	245 464,37
Créances sur les établissements de crédit	2.9	6 729 299,30	9 305 497,04
Créances sur la clientèle	2.8 & 2.9	17 407 114,60	15 983 625,89
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.9	5 581 676,19	6 501 998,57
Immobilisations incorporelles	2.1	46 526,23	42 823,25
Immobilisations corporelles	2.1	2 917 334,96	2 706 007,76
Immobilisations financières		4 155,65	196 130,92
Autres actifs	2.6	14 162,69	5 560,73
Comptes de régularisation	2.5	471 530,04	470 188,53
TOTAL DE L'ACTIF		**33 294 368,44**	**35 457 297,06**

PASSIF	note annexe	2019	2020
Opérations avec la clientèle	2.9	215 845,68	362 287,78
Dettes représentées par un titre	2.9	4 429 272,11	6 946 849,12
Autres passifs	2.6	256 894,56	216 367,29
Comptes de régularisation	2.5	149 365,19	223 178,21
Versements restant sur titres		175 000,00	50 000,00
Provisions pour risques et charges	2.3	131 883,36	110 225,86
Fonds bancaires pour risques généraux		74 386,65	74 386,65
Capitaux propres hors FRBG	2.2	27 861 720,89	27 474 002,15
Capital souscrit		26 179 370,84	26 247 576,18
Réserves	2.4	2 739 748,77	2 738 613,38
Subventions d'investissement		256 263,08	233 896,58
Report à nouveau		-1 149 821,40	-1 381 867,14
Résultat de l'exercice	2.7	-163 840,40	-364 216,85
TOTAL DU PASSIF		**33 294 368,44**	**35 457 297,06**

HORS BILAN			
Engagements de financement			
Engagements reçus des établissements de crédit	3	300 000,00	300 000,00
Engagements reçus de la clientèle	3	103 822,92	525 537,31
Autres engagements			
Engagements reçus de la clientèle	3	9 488 741,89	8 847 853,41

3. L'annexe aux Comptes annuels 2020

FAITS SIGNIFICATIFS

FAITS POST-CLOTURE

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- NOTE 1.1 Activités et contexte réglementaire
- NOTE 1.2 Crédit à la clientèle et provisions – Risque de crédit
- NOTE 1.3 Application du Règlement ANC 2014-07
- NOTE 1.4 Portefeuille titres
- NOTE 1.5 Immobilisations et amortissements
- NOTE 1.6 Capitaux propres
- NOTE 1.7 Produits et charges
- NOTE 1.8 Engagements envers le personnel
- NOTE 1.9 Impôts
- NOTE 1.10 Fonds pour risques bancaires généraux

NOTE 2 : LE BILAN

- NOTE 2.1 Immobilisations
- NOTE 2.2 Capitaux propres
- NOTE 2.3 Provisions
- NOTE 2.4 Fonds d'action sociale
- NOTE 2.5 Comptes de régularisation actifs - passifs
- NOTE 2.6 Autres actifs et passifs
- NOTE 2.7 Proposition d'affectation des Résultats
- NOTE 2.8 Créances sur la clientèle
- NOTE 2.9 Répartition des créances et des dettes

NOTE 3 - LE HORS BILAN

NOTE 4 - LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 4.1 Produits et charges d'intérêts
- NOTE 4.2 Gains/pertes sur opérations de portefeuille
- NOTE 4.3 Autres produits d'exploitation bancaire
- NOTE 4.4 Charges générales d'exploitation
- NOTE 4.5 Coût du risque
- NOTE 4.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés
- NOTE 4.7 Résultat exceptionnel

NOTE 5 - LES POSTES BUDGETAIRES

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2020, il convient de mentionner le faits significatifs suivants :

- Le renouvellement du Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) en septembre suite aux élections municipales,
- La validation par le COS du nouveau plan stratégique 2021-2023,
- Le choix de provisionner à 100% sur le capital le solde des prêts en gestion extinctive bénéficiant de la caution d'un organise extérieur (57 K€)
- La crise sanitaire COVID-19 et ses conséquences en termes d'activité et de résultat financiers. Un résultat net de -364 K€ contre -183 K€ prévu initialement au budget primitif (B.P.), soit – 181 K€ :

Montants en K€	31/12/2019	B.P. 2020	31/12/2020	variation 2020/BP
Gages	1 261	1 298	1 216	- 82
Crédits	210	232	227	- 5
Trésorerie	207	145	94	- 51
SoMoney & prestations informatiques	80	113	102	- 11
Autres	- 26	- 34	- 28	5
Produit Net Bancaire	**1 732**	**1 754**	**1 610**	**- 144**
Frais de personnel	- 1 090	- 1 101	- 1 085	16
autres frais généraux	- 566	- 588	- 577	10
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 298	- 287	- 284	3
Résultat Brut d'Exploitation	**- 221**	**- 222**	**- 335**	**- 114**
Coût du risque	28	15	- 61	- 76
Résultat sur actifs immobilisés	6	-	-	-
Résultat exceptionnel	30	24	32	9
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-
Résultat Net	**- 157**	**- 183**	**- 364**	**- 181**

FAITS POST-CLOTURE

Les conséquences de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) se poursuivant au-delà de l'exercice clos (notamment du fait du 3ème confinement), l'impact financier de cette épidémie sur la valeur des actifs du Crédit Municipal de Nantes et les comptes de l'exercice ouvert au 01/01/2021 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon nos estimations, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire.
La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2019 et 2020, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

- Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,
- Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

<u>a/ Les encours</u>
Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.
Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).
Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échu, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante :

En millions d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Encours sain	**7,58**	**6,92**
dont en surendettement	**0,03**	**0,03**
Encours douteux	**0,38**	**0,30**
dont douteux en surendettement	**0,04**	**0,04**
dont douteux compromis	**0,11**	**0,08**

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2020, cette provision s'élève à 0,04 MEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2020 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).
L'encours des prêts en gestion extinctive, bénéficiant de la garantie d'un organisme de caution, ne faisait pas l'objet d'un provisionnement comptable. Au regard de l'ancienneté de cet encours en créances douteuses et en application desdites orientations en matière de provisionnement prudentiel, il a été comptabilisé au 31 décembre 2020 une provision correspondant à 100% du capital dû, soit 57 KEUR.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

- En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,
- Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement.

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	99	138	99	138
• *Dont encours douteux*	*54*	*56*	*54*	*56*
• *Dont encours compromis*	*45*	*82*	*45*	*82*
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif :				
Prêts en surendettement	47	43	47	43
Prêts sur gage	32	31	32	31
Autres provisions (risque opérationnel)	5	9	1	13

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2020 est de 76 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 16 KEUR.

d/ Le Fonds de Garantie

La mise en œuvre des conventions pour l'octroi de prêts type « micro-crédits social » a entraîné la mise en place d'un fonds de garantie, d'un montant de 133 785,87 euros au 31 décembre 2020. La

contribution du Crédit Municipal de Nantes à ce fonds est de 87 087,25 € euros au 31 décembre 2020.

Le Crédit Municipal de Nantes comptabilise les prises en charge des prêts micro-crédits impayés par le Fonds de Garantie de la façon suivante : comptabilisation au compte de résultat (en coût du risque) d'une part d'une charge égale aux pertes totales constatées, et d'autre part, d'un produit de même montant correspondant à l'utilisation des fonds de garantie.

Pour l'année 2020, l'utilisation du fonds de garantie s'est élevée à 61,8 KEUR, répartie de la manière suivante :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	10	8,8	4,4
CCAS d'Angers	16	14,3	7,2
CCAS de La Roche sur Yon	6	2,8	1,4
CCAS St Herblain	4	7,3	3,6
Cresus Vendée	5	9,3	4,7
Autres conventions	15	19,3	9,6
TOTAL	**56**	**61,8**	**30,9**

NOTE 1.3 – APPLICATION DU RÈGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1er janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).
Depuis 2020, le Crédit Municipal a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres en charges (en gains et pertes sur l'activité de portefeuille). Cette option de comptabilisation s'applique de manière globale pour ces quatre catégories comptables de titres : les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille et les autres titres détenus à long terme.

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Titres de participation :		
SCI : parts	0	171
Avances en compte courant	0	19
Titres de transaction	0	0
Titres de placements :		
▪ *Contrat de capitalisation*	4 002	4 034
▪ *« Coussins de liquidité »*	59	0
▪ *FPCI Cap Grand Ouest*	502	464
▪ *Parts sociales*	319	508
▪ *Parts SCPI*	500	949
▪ *Fonds patrimonial + FCP*	456	517
Obligations	30	61

Au cours de l'exercice 2020, le Crédit Municipal de Nantes a souscrit les titres suivants :

- Déblocage FPCI Cap Grand Ouest pour 125 KEUR,
- Parts SCPI pour 500 KEUR,
- Parts SCI pour 190 KEUR se décomposant en 171 KEUR de parts et 19 KEUR en avances en compte courant,
- FCP pour 202 KEUR,
- Parts sociales pour 186 KEUR.

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a/ Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.
b/ Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.
c/ Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),
- Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,
- Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1.7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat *prorata temporis* et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.

- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel

NOTE 1.9 – IMPÔTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour risques bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2020.

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Terrains	0	0
Immeubles	3 500	3 500
Autres immobilisations corporelles	2 114	2 170
Immobilisations incorporelles	1 856	1 862
Immobilisations en cours	25	30
Frais d'établissements et d'études	0	0
Montant brut	**7 495**	**7 562**
Amortissements	4 531	4 814
Montant net dont incidence de réévaluation	**2 964**	**2 748**

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Capital (y compris bonis prescrits)	26 108	26 179	26 248
Subventions d'équipement	279	256	234
F.R.B.G.	74	74	74
Réserves	2 911	2 740	2 739
Report à nouveau	-826	-1 150	-1 382
Résultat	-253	-164	-364
Total	**28 294**	**27 936**	**27 548**

Tableau de variation 2020 / 2019 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2019	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2020
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	2 153	68			2 221
Réserves – financement des prestations sociales	570			-1	569
Réserves – fonds de garantie	2 169				2 169
Report à nouveau	-1 150	-232			-1 382
Résultat	-164	164	-364		-364
Subventions d'équipement	256			-22	234
Total	**27 861**	**0**	**-364**	**-23**	**27 474**

NOTE 2.3 – PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Dépréciation titres de placements	1	0	1	0
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	99	138	99	138
Provisions pour risques et charges :				
Encours surendettement sain	47	43	47	43
Encours prêts sur gage	32	31	32	31
Risque opérationnel	5	9	1	13
Prise en charge DS	49	0	24	25
Autres	0	0	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	74
Total	**306**	**220**	**204**	**322**

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élève au 31 décembre 2020 à 569 234,85 euros et apparaît dans le compte intitulé « Réserves affectées aux financements de prestations sociales » dont le montant total s'élève à 2 738 613,38 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF & PASSIF

a. Actif

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Intérêts ou produits à recevoir	285	254
Charges payées d'avance	27	27
Divers	159	157
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	**471**	**438**

b. Passif

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Charges à payer	50	92
Ventes sur gages	21	4
Divers	78	127
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	**149**	**223**

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS & PASSIFS

a. Actif

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Dépôts et cautionnements	4	4
Divers	10	2
Total	**14**	**6**

b. Passif

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Dettes	55	63
Impôts / charges sociales	12	10
Cotisations perçues / Fonds de Garantie/caution	170	142
Divers	20	1
Total	**257**	**216**

NOTE 2.7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 364 216,85 euros de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 36 771,13 euros
- Report à nouveau : -400 987,98 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
CONCOURS À LA CLIENTÈLE :		
Prêts sur gage	8 961	8 346
Prêts personnels	7 582	6 924
Créances douteuses	598	509
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	-178	-211
Créances rattachées	366	342
	17 329	15 910
COMPTES DE LIAISON :	**0**	**0**
TOTAL :	**17 329**	**15 910**

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 137 KEUR, soit un taux de couverture de 27,0% (contre 16,6% au 31 décembre 2019).
Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement et aux provisions sur prêts sur gage, représentent respectivement 43 KEUR et 31 KEUR.
La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 3,2%.

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur les établissements de crédit :					
Comptes ordinaires	6 058				
Dépôts à terme			3 411		82
Contrat de capitalisation	4 034				
Coussins de liquidité					
FPCI Cap Grand Ouest			464		
Fonds patrimonial	207				
Obligations			62		
FCP	310				
Créances sur la clientèle	5 764	5271	3829	778	342
Total	**16 373**	**5 271**	**7 766**	**778**	**424**

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 5 313 KEUR et à la Société Générale pour 442 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 3 411 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2020)	Echéance
Caisse d'épargne BPL	1 000	0,85%	Juin 2022
Crédit Municipal de Bordeaux	1 411	1,30%	Juillet 2023 et mai 2024
Crédit Agricole	500	0,60%	Juin 2022
BPGO	500	1,10%	Octobre 2023
Total	**3 411**	**1,23%**	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle :

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle	362				
Dettes représentées par des placements solidaires :					
Livrets	4459				
Comptes à terme	47	810	1620		10

NOTE 3 : LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

- En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations…pour 153 K€) et par la BPI dans le cadre du fonds de cohésion sociale (373 K€) dans les conventions de micro-crédits personnels garantis,
- En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés
- En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en décembre 2019.

NOTE 4 : LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2020 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2019.

NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2019	2020
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	88	87
Produits sur opérations avec la clientèle	1 413	1 421
Dont prêts sur gage	*1 207*	*1 197*
Dont autres prêts	*206*	*224*
Total	**1 501**	**1 508**
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	-25	-29
Total	**-25**	**-29**

NOTE 4.2 – GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2019	2020
Contrat de capitalisation Natixis	54	32
FPCI Cap Grand Ouest	0	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	5	0
Plus-value cession FCP	37	0
Moins-value cession FCP	0	-2
Produits SCPI	0	17
Frais souscription SCPI	0	-41
Dotation sur provisions / moins-values latentes	0	0
Reprise sur provisions / moins-values latentes	23	1
Total	**119**	**7**

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2020 est de 4 034 KEUR, contre 4 002 KEUR au 31/12/2019 (+0,80% sur un an).

NOTE 4.3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2019	2020
Divers	3	4
Bonis prescrits (prêts sur gage)	68	37
Total	**71**	**40**

NOTE 4.4 – CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2019	2020
Frais de personnel	-1 108	-1 100
Frais généraux	-573	-577
Provision pour risques et charges	+24	+15
Total	**-1 656**	**-1 662**

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à la somme de 23 KEUR.

NOTE 4.5 – COÛT DU RISQUE

Légende :
en moins (-): dotations
en plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2019	2020
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	-9	-12
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	0	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2 d)	-83	-62
Passages à perte prêts sur gage	-7	-0
Application CRC 2002-03 :	-2	2
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits :		
Dotation	-133	-172
Reprise	160	133
Produit à recevoir	18	0
Utilisation du fonds de garantie microcrédits :	83	62
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	-12	-9
Reprise	17	12
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	-32	-31
Reprise	32	32
Autres provisions pour risques & charges :		
Dotation	0	-15
Reprise	0	0
Total	**34**	**-61**

NOTE 4.6 – GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2019	2020
Plus-value sur immobilisations (cession)	0	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière		
Moins-value sur immobilisation financière	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 4.7 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2019	2020
Produits sur exercice antérieur	13	15
Reprise subvention d'équipement	22	22
Prescriptions bons de caisse	0	0
Prescriptions comptes inactifs	0	0
Divers produits exceptionnels	5	3
Charges sur exercice antérieur	-16	-6
Diverses charges exceptionnelles	0	-2
Total	**24**	**32**

NOTE 5 : LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

Postes budgétaire	31/12/2019	31/12/2020
Fonctionnaires	14	14
Contractuels	7	5
Agents non permanents	0	1
Total	**21**	**20**

4. Le Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

5. Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées